



Publication d'informations en matière de durabilité

Avaron Emerging Europe Fund

RÉSUMÉ

Le Fonds investit principalement dans des titres cotés en Bourse à la valorisation attrayante de la région Europe émergente hors Russie, avec pour objectif de générer un alpha positif sur une période de cinq ans. Le Fonds emploie une stratégie ascendante axée sur la valeur et axée sur la recherche fondamentale. Une analyse fondamentale rigoureuse est utilisée pour identifier les entreprises qui se négocient à un prix inférieur à leur valeur intrinsèque estimée. Les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et les activités de gérance sont considérées comme importantes pour obtenir un rendement actif positif à long terme. Par conséquent, l'analyse ESG des entreprises est intégrée au processus d'investissement dans le but d'identifier les risques ESG importants et les opportunités de création de valeur. Le Fonds suit des principes d'exclusion, avec une sélection basée sur des normes pour éviter de financer des émetteurs engagés dans des activités ayant un impact négatif évident sur les personnes et l'environnement. Toutes les sociétés du portefeuille du Fonds font l'objet d'une analyse ESG exclusive et se voient attribuer des notes de performance ESG qui sont prises en compte dans la construction du portefeuille. Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales ou sociales mais n'a pas pour objectif l'investissement durable. Le Fonds n'a pas défini de référence en ce qui concerne l'atteinte de caractéristiques de durabilité. La promotion des caractéristiques environnementales ou sociales se fait par le biais d'une sélection négative et normative, ainsi que par l'intégration des critères ESG. 100 % des participations hors trésorerie du Fonds font l'objet d'une recherche ESG et se voient attribuer des notes ESG qui reflètent leur performance à cet égard. Les estimations de la juste valeur des émetteurs sont ajustées en fonction des notations ESG afin de prendre en compte la performance ESG dans le processus de décision d'investissement. Le processus de recherche ESG est internalisé et s'appuie sur des données publiques disponibles dans les rapports des émetteurs ou via des prestataires de services de données. Seules les données déclarées sont utilisées dans les évaluations ESG. Outre la sélection et l'intégration des critères ESG, le Fonds cherche à influencer les pratiques de développement durable des entreprises bénéficiaires et des émetteurs en s'engageant et en exerçant les droits des actionnaires.